

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2198

Attribution d'une subvention de fonctionnement de 10 000 euros à l'Office des Sports de Lyon dans le cadre d'un échange de jeunes sportifs au titre du jumelage des villes de Lyon, Francfort et Birmingham - Signature d'une convention d'application

Direction des Sports

**Rapporteur :** M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 6 JUIN 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2198 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 10 000 EUROS A L'OFFICE DES SPORTS DE LYON DANS LE CADRE D'UN ECHANGE DE JEUNES SPORTIFS AU TITRE DU JUMELAGE DES VILLES DE LYON, FRANCFORT ET BIRMINGHAM - SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'APPLICATION

(DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 27 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis janvier 2008, l'Office des Sports de Francfort (Sportjugend Frankfurt) et l'Office des Sports de Lyon (O.S.L. sis 419 avenue Jean Jaurès à Lyon 7<sup>e</sup>) œuvrent ensemble pour organiser un échange de jeunes sportifs dans le cadre du jumelage de ces deux villes.

C'est la huitième année qu'a lieu cet échange entre les clubs de Francfort et les clubs de Lyon. Pour cette édition, plus de 200 jeunes sportifs de Francfort seront accueillis du 2 au 8 juillet 2016, et rejoints pour la première fois par une vingtaine de jeunes de Birmingham.

Comme les années précédentes, la Sportjugend Frankfurt et l'Office des Sports de Lyon assurent la coordination des échanges et l'organisation des programmes communs ; ils accompagnent les clubs dans leurs démarches administratives.

Leur homologue britannique, Sports Birmingham, intègre le dispositif cette année pour endosser ce même rôle auprès des clubs anglais.

Les 200 jeunes Lyonnais participants (de 12 à 17 ans) sont issus de seize associations sportives de Lyon (ALCR Tennis de table, Aqua Synchro Lyon, AS Bellecour Perrache, ASUL 8 Tennis de Table, ASUL Volley, Badminton Club de Lyon, Comité d'escrime du Rhône, FCL HC Hockey Club, Football Club Croix-Roussien, Hip Hop Lyon, Judo Club de Gerland, Les Panthères de Lyon, Lyon GR, Lyon Handball, Lyon Olympique Echecs, Lyon Sport Métropole Tir Sportif, Parkour Lyon).

L'encadrement sera assuré par plus de 60 bénévoles et entraîneurs de clubs.

Il y aura donc au total plus de 500 participants aux différentes activités programmées (activités sportives, culturelles, animation linguistique, etc.) et des rencontres interclubs seront aussi systématiquement proposées.

Par ailleurs, des activités communes à tous les participants permettant de favoriser les échanges entre les clubs sont également prévues :

- Journée commune le 6 juillet : elle réunit l'ensemble des participants pour une journée d'olympiades et se déroulera au Parc Aquavert. Certaines activités sont directement proposées par les clubs. La journée sera clôturée par le visionnage d'un match de l'Euro 2016.

- Réception le 7 juillet à l'Hôtel de Ville en présence d'élus des trois Villes, des Présidents de la Sportjugend Frankfurt, de Sports Birmingham et de l'Office des Sports de Lyon avec l'ensemble des participants.

Le budget prévisionnel de ce rassemblement s'élève à 93 900 €.

Il comprend notamment les coûts de transport, d'hébergement et de communication (T-shirt de l'échange, vidéo professionnelle, création d'un site internet, animation de réseaux sociaux, communiqués de presse, télévision régionale allemande, Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, Fondation Robert Bosch).

L'Office des Sports de Lyon a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 10 000 €.

Par délibération n° 2016/1835 du 18 janvier 2016, l'association Office des Sports de Lyon a perçu une subvention annuelle de fonctionnement de 70 000 €.

Par délibération n° 2015/1179 du 9 juillet 2015, l'Office des Sports de Lyon a perçu une subvention de 10 000 € de la part de la Ville de Lyon pour ce même événement.

Cette opération présentant un intérêt local certain, et participant grandement au rayonnement de la Ville de Lyon en Europe, je vous propose de lui accorder une aide financière municipale de 10 000 €.

Vu ladite convention d'application n° 2 ;

Vu l'avis du Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

### **DELIBERE**

1- Une subvention de fonctionnement de 10 000 € est allouée à l'Office des Sports de Lyon, dans le cadre d'un échange de jeunes sportifs, au titre du jumelage des villes de Lyon et de Francfort.

2- La convention d'application n° 2 à la convention cadre de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Office des Sports de Lyon, est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 415, programme SPANIMAT, opération SPAMANI.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT